

**PRUD'HOMMES.**

## FO courtise les cadres

Dans le cadre des élections prud'homales, qui se dérouleront le 3 décembre, FO se penche sur le sort des cadres et prend en compte le malaise qui semble accabler cette catégorie de salariés. « Le contentieux prud'homal traduit une relation d'emploi sous tension », observe Eric Peres, secrétaire général de FO cadres, présent hier à Bayonne.

« Les cadres n'hésitent plus désormais à saisir les prud'hommes lorsqu'ils sont en conflit avec leur employeur, parfois jusqu'en appel. Une enquête menée en 2006-2007 montre que la section encadrement représente 16 % des affaires nouvelles soumises aux prud'hommes. En 20 ans, ce contentieux concernant l'encadrement s'est même accru de 78 %. Les cadres qui saisissent le plus la justice sont de sexe masculin, âgés de moins de 40 ans et issus du secteur des services. »

### Faute grave.

Eric Peres observe aussi que la faute grave, avec 32 % des dossiers, représente désormais la principale cause de licenciement, devant le licenciement économique (23 %). « Tous les secteurs de l'encadrement sont concernés, y compris celui des cadres dirigeants (12 %). »

Face à cette dégradation de la situation des cadres, dont les réactions relatives à une remise en cause évoquée des 35 heures a révélé l'ampleur, FO demande qu'une véritable réflexion soit menée. « Nous pensons qu'il est temps de redéfinir la fonction d'un cadre dans une entreprise. Quel est son contenu en matière de salaire, de convention collective, de responsabilités ? Nous leur demandons d'être attentifs à ce que tous les forfaits au-delà des 35 heures ne dépassent pas les 218 jours par an. Les cadres sont de plus en plus sous pression, on leur demande toujours davantage, sans réponse salariale en contrepartie. »

**Tags :** Pays Basque Politique Droit Syndicalisme [bayonne](#) Actualité  
SUD OUEST | Mardi 21 Octobre 2008